



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/45/140 ✓  
S/21164  
23 février 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-cinquième session  
Points 94 et 144 de la liste  
préliminaire\*  
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES  
DE DISCRIMINATION RACIALE  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS  
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 23 février 1990, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Yougoslavie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Me référant à la lettre de M. Budimir Loncar, Secrétaire fédéral aux affaires étrangères de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, que je vous ai communiquée ce jour (A/45/139-S/21163) et à la question dont elle fait l'objet, j'ai l'honneur de vous transmettre des extraits de la déclaration prononcée par M. Janez Drnovsek, Président de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, le 7 février 1990, devant l'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie (annexe I), des observations finales faites par le Vice-Président de la Présidence de la République devant la même Assemblée le 8 février 1990 (annexe II) et des conclusions de ladite Assemblée concernant le Kosovo, en date du 9 février 1990 (annexe III).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points mentionnés dans la lettre précitée du Secrétaire fédéral, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Dragoslav PEJIC

\* A/45/50.

ANNEXE I

Extraits de la déclaration prononcée le 7 février 1990  
par le Président de la Présidence de la République  
devant l'Assemblée yougoslave

Les événements qui viennent de se produire au Kosovo nous obligent à examiner une fois de plus avec une attention particulière la situation dans cette région et à revoir notre politique la concernant. Il est clair que la situation ne s'y est pas améliorée. C'est une violence redoublée que dénotent toutes les manifestations et conséquences de cette crise prolongée qui frappe le pays.

En janvier, malgré l'interdiction expresse lancée par la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, des manifestations massives, des interruptions de travail et des actes de violence se sont produits dans toute la province du Kosovo. D'après les estimations reçues mais aussi établies par la Présidence, ces manifestations étaient motivées par le nationalisme et le séparatisme albanais.

La Présidence de la République n'a cessé de suivre la situation et a insisté sur l'application continue des mesures déjà prises parallèlement à l'institution de nouvelles mesures. L'appel à la fin immédiate des manifestations et grèves ainsi que de toutes les formes de violence et menaces à la sécurité personnelle et aux biens de tous les citoyens de la province autonome socialiste du Kosovo lancé le 29 janvier 1990 par la Présidence de la République n'a rencontré ni compréhension ni appui. Au contraire, la situation dans cette province s'est encore dégradée.

Tous ces événements sont une source de profonde préoccupation et d'amertume pour la République de Serbie et toutes les autres régions du pays et ont eu pour effet de renforcer les demandes d'intervention de l'Etat par tous les moyens disponibles. Les Serbes et les Monténégrins ont même commencé à s'organiser eux-mêmes, dans la province autonome socialiste du Kosovo et ailleurs, et à évacuer les femmes et les enfants. Une nouvelle vague d'émigration s'est produite, ce qu'on peut interpréter comme un manque de confiance dans le fonctionnement des organes légitimes. Tout ceci a ouvert la voie à de nouveaux conflits ethniques, encore plus graves que les précédents.

C'est pourquoi la Présidence de la République a décidé de prendre des mesures plus efficaces pour mettre fin aux rassemblements et manifestations susceptibles de dégénérer en mouvements de violence, et ceci afin de rétablir le maintien de l'ordre et d'assurer la sécurité personnelle et la protection des biens des citoyens menacés, de protéger les installations et en particulier les grandes voies de communication, ainsi que les établissements des Serbes, des Monténégrins et des autres peuples et minorités nationales.

Ainsi, la Présidence de la République, ayant fait le point de la situation et donnant suite à la proposition du Secrétariat fédéral à la défense nationale, a décidé, entre autres mesures, de donner pour instruction aux unités de l'armée populaire yougoslave de procéder aux exercices, activités et mouvements prévus et à des exercices spéciaux, si les circonstances l'exigent, sur le territoire de la

République autonome socialiste du Kosovo. Ces mesures visent à restaurer le calme et à prévenir tous actes de violence et de terrorisme et de contribuer ainsi au rétablissement de la stabilité tant au Kosovo que dans l'ensemble du pays.

La semaine dernière, le Conseil exécutif fédéral a également présenté un rapport d'ensemble sur la situation au Kosovo et sur les mesures relevant de son mandat qu'il avait prises pour ouvrir la voie au processus de recherche d'une solution d'ensemble de la question du Kosovo. Je ne m'attarderai donc pas sur ce sujet.

La tâche qui nous incombe actuellement est de demeurer à l'écart des solutions extrêmes et de proposer une solution au problème du Kosovo qui soit acceptable par l'ensemble de la Yougoslavie. Cette solution pourrait reposer sur les éléments suivants :

1. La Présidence de la République rappelle à cette occasion la détermination et la responsabilité qui sont les siennes de protéger par tous les moyens dont elle dispose l'ordre constitutionnel et l'intégrité de la République et de poursuivre les transformations démocratiques, économiques et sociales du pays dans la paix et à l'écart des pressions.

2. L'intervention des autorités est nécessaire, et il y sera recouru pour lutter contre les actes de violence qui menacent l'ordre constitutionnel et lorsqu'il s'agit de prévenir les conflits ethniques. La sécurité des personnes doit être garantie dans toutes les communautés, pour éviter notamment que des pressions diverses ne les amènent à quitter leur foyer. Nous devons assurer le bon fonctionnement des institutions de l'Etat légal, et donc le maintien de l'ordre au Kosovo.

3. Les autorités doivent intervenir en respectant la justice. Elles ne doivent commettre aucun abus, même dans des circonstances exceptionnelles. La Présidence de la République a déjà déclaré que tous les incidents ayant entraîné des morts et des blessés lors des événements survenus récemment au Kosovo seraient examinés par une commission, et que le public serait informé des abus de pouvoir ou irrégularités qui auraient pu être commis. Dans ces circonstances, nous invitons tous les citoyens du Kosovo à aider les autorités à affronter la situation complexe dans la province et à se comporter de manière à faciliter au mieux l'exécution de leur tâche.

Nous avons signalé à diverses reprises que, dans la situation complexe existant au Kosovo, il était tout particulièrement important que l'ordre judiciaire soit exercé de manière indépendante et opportune.

4. Une fois que la situation au Kosovo sera stabilisée, la Présidence de la République pourra lever les mesures spéciales en vigueur jusqu'ici. Tout sera mis en oeuvre pour garantir de manière permanente la sécurité des habitants du Kosovo, et l'Etat interviendra à nouveau en cas d'escalade de la violence, de menace contre la sécurité des citoyens ou de risque de conflit ethnique.

5. Pour régler la situation au Kosovo, il importe de restaurer la confiance entre les membres de toutes les communautés et minorités nationales de la région, les Albanais, les Serbes, les Monténégrins et les autres populations qui cohabitaient depuis longtemps en bon voisinage. Il va sans dire que le problème du Kosovo ne pourra être résolu de manière stable, durable et pacifique si l'on part du principe que les autorités assureront à elles seules la sécurité de tous les habitants de la province. Il faut qu'un dialogue s'instaure entre toutes les populations du Kosovo qui veulent une solution pacifique au problème et qui souhaitent vivre en harmonie avec leurs compatriotes, aussi bien au Kosovo que dans le reste du pays.

Dans un tel dialogue, il n'y a évidemment pas de place pour les nationalistes intransigeants qui considèrent leur affiliation nationale comme primordiale et sont dévoués corps et âme à la cause du nationalisme. Nous offrons le dialogue à tous ceux qui acceptent la logique du bon sens, qui savent que les problèmes ne peuvent se résoudre par la force et qui sont prêts à contribuer au développement de la Yougoslavie sur la base des objectifs économiques et politiques de notre réforme. L'application du programme économique et politique que nous proposons créera les conditions objectives nécessaires à la solution du problème du Kosovo. Dans ces conditions, nous devons favoriser la coopération entre tous les partis et associations politiques, à condition que leurs activités ne mènent pas au renforcement des conflits ethniques et à la destruction forcée de l'ordre constitutionnel, mais à une coexistence pacifique et harmonieuse au Kosovo. Nous comptons que la poursuite de la démocratisation de notre régime politique permettra aussi d'approfondir les solutions démocratiques et pluralistes au problème du Kosovo.

6. Il incombe aux autorités provinciales, républicaines et fédérales de définir pour le Kosovo une nouvelle conception du développement qui n'ait pas pour effet, comme jusqu'à présent, d'accentuer le facteur national et d'aggraver les divisions à caractère national, c'est-à-dire d'entraîner de nouveaux conflits ethniques. Il faut réorienter le potentiel de la province de manière à concrétiser ses possibilités de développement, qui assureront l'existence de la population et lui permettront de chercher à résoudre non seulement des questions nationales irrationnelles, mais aussi les problèmes réels du Kosovo dans les domaines économique, social et du développement. Nous observerons strictement le principe de l'égalité des nations et des communautés, ce qui signifie naturellement qu'au Kosovo, aucune nation ou communauté ne sera ravalée à une position inférieure.

7. La réussite du programme économique actuel devrait assurer la stabilisation de l'ensemble de l'économie yougoslave et, de ce fait, celle de l'économie du Kosovo. Les fondements d'une croissance économique stable et nouvelle sont posés. Au cours de la période à venir, nous pourrons mettre en place un nouveau cycle de développement qui permettra d'apaiser les tensions sociales dans l'ensemble du pays, surtout là où elles sont le plus marquées, c'est-à-dire au Kosovo. Les nouvelles activités économiques devraient aider à réorienter l'énergie actuellement investie dans un nationalisme irrationnel vers des activités qui se traduiront par des conditions de vie meilleures. Dans ce contexte, la Présidence de la République a déjà demandé au Conseil exécutif fédéral d'élaborer un nouveau programme économique pour le Kosovo. Nous avons proposé de faire participer les

institutions financières et spécialisées internationales, notamment la Banque mondiale, à la formulation et à l'exécution d'un nouveau programme de développement pour le Kosovo, qui comportera la solution du problème posé par l'explosion démographique. Certaines activités destinées à améliorer la situation de la province sont déjà en cours. Ainsi, dans le cadre du programme de modernisation de l'ensemble du système financier, priorité est donnée à la modernisation de la Banque du Kosovo, qui doit servir d'assise à la consolidation de l'ensemble de l'économie de la province. Il est indispensable, dans ce processus, de mettre fin à toutes les grèves qui bloquent actuellement l'économie du Kosovo et gênent sa consolidation.

ANNEXE II

Extraits de la conclusion du discours prononcé le 8 février 1990  
devant l'Assemblée de Yougoslavie par le Vice-Président de la  
Présidence de Yougoslavie

Il est évident que le destin de la Yougoslavie se circonscrit maintenant autour du problème du Kosovo. La plupart de ceux qui ont pris la parole ici en ont parlé. On a bien vu aujourd'hui dans cette Assemblée que cette question traduit tout le drame de la Yougoslavie. La province est devenue le baromètre du climat politique dans notre pays, et on peut dire aussi - et cela est une autocritique - qu'elle fait dans une large mesure les frais des antagonismes entre les républiques.

Il nous incombe à tous d'empêcher que le problème du Kosovo ne s'aggrave et d'essayer de le résoudre.

Malgré toutes nos divergences, il est largement admis que c'est l'intégrité territoriale du pays et son ordre constitutionnel qui sont en jeu au Kosovo. Tout ce qu'il y a de plus sacré - et dont nous devons répondre solidairement devant l'ensemble du pays et chacune de ses nations et communautés nationales - est remis en question. Ce "jeu"-là dure depuis déjà longtemps dans la province. Mais les événements de ces derniers temps, malheureusement, ont été suscités, que nous l'admettions ou non, par les divergences et les ruptures qui ont éclaté au grand jour. Au lieu de nous égarer dans la discorde et les querelles sur le Kosovo, il nous faut discuter des moyens de mieux exécuter les programmes qui ont été adoptés et de nouveaux programmes conçus pour favoriser le développement de la province et résoudre ses nombreux problèmes à long terme.

Selon les conclusions auxquelles est parvenue la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie après les manifestations et les émeutes de ces jours derniers, il ne fait absolument aucun doute que les séparatistes ont essayé de renverser par la force les autorités légalement élues qui gouvernent le Kosovo. Il ne faut pas oublier que 80 % de ces responsables élus dans la légalité sont Albanais. Par conséquent, ce n'est pas la composition ethnique de cette équipe dirigeante qui gêne les séparatistes, mais bien son orientation yougoslave et, disons-le franchement, le fait qu'elle reconnaisse la République socialiste de Serbie et n'adhère pas au slogan "Kosovo - République". L'objectif des séparatistes est donc d'abord de s'emparer du pouvoir, puis de le mettre au service des menées que l'on sait.

En ce qui concerne la question d'une saisie de territoire ou de pouvoir - et il y a eu des tentatives en ce sens ces jours derniers -, la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie a fermement déclaré qu'au cas où un tel événement se produirait, le territoire en question et le pouvoir légitime devraient être reconquis et le fonctionnement des institutions assuré, cela immédiatement et par tous les moyens dont dispose l'Etat, y compris la force.

Les séparatistes n'ont pas changé d'objectifs, quels que puissent être les nouveaux slogans. Auparavant, ils s'abritaient derrière Tito. Maintenant, c'est derrière la démocratie, mais le slogan "Kosovo - République" est toujours leur

maître mot, à cela près que cette fois il implique clairement la sécession de la province, détachée de la Serbie et de la Yougoslavie. Bien entendu, cela n'est un éclaircissement que pour ceux qui ne s'en étaient pas rendu compte avant.

L'idée qui sous-tend le mouvement séparatiste est de miner l'intégrité de la Yougoslavie. On constate sur ce point une continuité manifeste. Mais, comme les slogans qu'affichent les séparatistes, leurs méthodes, qui tendent de plus en plus vers la rébellion armée, sont nouvelles. L'appréciation que la précédente Présidence de la République avait faite de leurs intentions, exposée ici même devant l'Assemblée de la République l'année dernière, s'est révélée juste, et nous voyons actuellement ces intentions prendre corps.

Ce qui est également nouveau, et malheureusement très inquiétant, c'est la désunion de plus en plus marquée du pays, qui affaiblit nos capacités d'action et facilite les activités nationalistes et séparatistes au Kosovo. C'est un fait incontestable. Nous devons tous en répondre. Il est dangereux de remettre en cause les moyens légaux employés par l'Etat pour assurer le bon ordre constitutionnel au Kosovo, ou de contester les mesures prises par les organes compétents du Gouvernement pour mettre le holà à l'action et aux exigences séparatistes. Approuver ouvertement cette action et ces exigences est encore pis. Peut-être ne sommes-nous pas toujours assez conscients qu'en agissant ainsi, nous allons contre notre propre intérêt.

Certaines des nouvelles alliances politiques qui se sont créées au Kosovo admettent publiquement et sans ambages les exigences séparatistes des manifestants et des terroristes. Beaucoup d'indices donnent à penser que la même action est menée sur deux fronts - le front politique et le front de combat matériel - dont les fins sont les mêmes.

Or, si l'on demande davantage de démocratie - ce que nous approuvons et souhaitons -, il faut que ce soit la paix qui prévale et non pas le vandalisme et le terrorisme. Nous pouvons avoir confiance en la démocratie, mais à condition que la primauté du droit soit respectée. Il n'est pas possible à la démocratie de progresser au milieu de la violence et des troubles nationalistes et séparatistes.

Il n'est pas douteux que les réformes économiques et politiques qui seront très bientôt mises en oeuvre aideront pour leur part, si elles sont bien appliquées, à résoudre le problème du Kosovo. Mais ne nous y trompons pas; le problème du séparatisme, il ne faut pas l'oublier, est de nature politique, est distinct de tout le reste, et peut parfaitement résister à toutes nos réformes si nous ne comprenons pas bien en quoi il consiste.

Les séparatistes sont contre la Yougoslavie. Par conséquent, nos programmes, aussi bons qu'ils puissent être, ne les intéressent pas. Les réformes, elles, peuvent constituer un cadre mieux adapté pour résoudre les problèmes, à condition que ceux-ci soient bien compris, ou, à l'inverse, les faire dégénérer si l'appréciation de la situation est incorrecte.

En ce qui concerne les droits civils et les allégations à ce sujet, tout le monde peut constater que tous les citoyens yougoslaves, Albanais compris, ont les mêmes droits civils et nationaux dans le pays. Nous ferons résolument en sorte que ces droits soient encore davantage affirmés. Mais il demeure qu'ils ne peuvent pas s'exercer dans les conditions présentes, sous la pression constante de l'action nationaliste et séparatiste albanaise. Les droits civils sont menacés lorsqu'il y a pression terroriste, et non pas seulement les droits de ceux qui sont en minorité au Kosovo, et d'abord les Serbes et les Monténégrins, qui continuent à quitter le territoire, mais aussi les droits de la majorité albanaise, qui en a assez de vivre dans la peur de la violence. Personne n'est autorisé à décréter que la communauté albanaise tout entière est nationaliste et séparatiste. Il n'est pas rare d'entendre des Albanais dire : "C'est facile pour les Serbes, ils ont un endroit où aller".

C'est pourquoi notre Etat a dû protéger cette fois-ci, et devra protéger encore le cas échéant, son ordre constitutionnel et son intégrité territoriale - et par là les droits fondamentaux que sont les droits de la personne et les droits civils et nationaux - contre tout nationalisme et séparatisme, y compris le nationalisme et le séparatisme albanais au Kosovo.



ANNEXE III

Extraits des conclusions de la session de l'Assemblée de  
Yougoslavie sur le Kosovo, tenue le 9 février 1990

1. L'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie estime que, dans la mesure où ils révèlent que les séparatistes et terroristes albanais poursuivent leurs activités visant à séparer le Kosovo de la République socialiste de Serbie et de la Yougoslavie, les événements récemment intervenus dans la province autonome socialiste du Kosovo menacent directement l'intégrité territoriale et le système constitutionnel du pays ainsi que les droits de l'homme et les libertés des citoyens, et entravent la mise en oeuvre de la réforme économique du pays.

2. Les derniers événements qui se sont produits dans la province autonome socialiste du Kosovo ont sérieusement perturbé la vie de tous les citoyens, suscitant un sentiment d'insécurité, en particulier parmi les Serbes et les Monténégrins, qui sont maintenant plus nombreux que jamais à quitter le territoire de la province autonome socialiste du Kosovo. Aussi l'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie lance-t-elle un appel aux organes fédéraux, aux organes de la République socialiste de Serbie et, en particulier, à ceux de la province autonome socialiste du Kosovo pour qu'ils prennent toutes les mesures visant à garantir la pleine sécurité des citoyens et de leurs biens, de manière à permettre le retour des personnes qui avaient dû quitter le Kosovo durant cette période et d'éviter que d'autres ne quittent en masse cette province en raison des événements mentionnés plus haut.

Partant d'une analyse de la situation politique, sécuritaire et socio-économique qui prévaut dans la province autonome socialiste du Kosovo, l'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie fait siennes la position de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie concernant la mise en vigueur de mesures spéciales, étant entendu que leur maintien dépendra de l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la province autonome socialiste du Kosovo.

3. L'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie lance un appel aux autorités compétentes pour qu'elles continuent d'user, plus efficacement et plus résolument, de toutes les mesures prévues par l'Etat de droit - et ce, dans le cadre des pouvoirs constitutionnels et juridiques dont elles sont investies - pour créer les conditions nécessaires au fonctionnement normal de l'appareil d'Etat, à la reprise de l'activité économique et à l'adoption d'une attitude responsable à l'égard du travail dans la province, conformément aux objectifs de la réforme économique et sociale.

L'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie exige que les autorités fédératives compétentes appliquent systématiquement la loi relative au mouvement et au séjour des étrangers aux émigrés qui se livrent à des activités contraires à la Constitution et aux lois de la République fédérative socialiste de Yougoslavie.

4. L'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie exhorte toutes les parties chargées de mettre en oeuvre le Programme yougoslave pour le Kosovo à tout faire pour le mener à bien et demande instamment que soient délimitées les responsabilités en ce qui concerne l'application partielle ou tardive des engagements pris et que soient prises des mesures à cet égard. De même, un nouveau programme de développement économique du Kosovo devrait être mis au point.

5. L'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie souligne de nouveau la nécessité pour tous les citoyens de la province autonome socialiste du Kosovo - des collectivités locales et des organisations de travail aux plus hautes instances de la province - de mener à bien toute une gamme d'activités socio-politiques en vue de mobiliser les masses, en particulier les membres de la communauté albanaise, qui, dans sa majorité, est à vocation yougoslave, en vue d'éliminer et de prévenir les actes de violence perpétrés par les séparatistes et terroristes albanais. Parallèlement, il importe de créer toutes les conditions nécessaires à l'instauration d'une confiance mutuelle et d'un dialogue entre tous les citoyens du Kosovo qui leur permettent de vivre en paix, à l'intégration économique, culturelle et autre et à l'établissement de liens étroits entre les Albanais et les autres communautés vivant dans la République socialiste de Serbie et en Yougoslavie. Ces activités permettront de créer un front uni rassemblant toutes les forces progressistes (Albanais, Serbes, Monténégrins, Turcs, Croates, Musulmans, Roumains, etc.). Tel devrait être le facteur décisif dans la lutte contre les séparatistes et terroristes albanais en vue de stabiliser durablement la situation au Kosovo et d'assurer la participation de toutes les forces progressistes dans le processus démocratique.

L'Assemblée de la République fédérative socialiste de Yougoslavie souligne qu'il faut lutter contre la tendance à faire l'amalgame entre nationalistes et séparatistes albanais et l'ensemble de la communauté albanaise, et combattre la propagande visant à susciter des ressentiments et des sentiments de méfiance à l'égard des Albanais.

-----